

Chrétien de Brazzaville, vis enfin ton baptême !

Aux prêtres, Aux religieux et religieuses, Aux membres des Conseils paroissiaux, À tous les fidèles du diocèse,

INTRODUCTION

- 1.** « *Chantez au Seigneur un chant nouveau, car il a fait des merveilles* » (cf. Ps 96). C'est par ce chant du psalmiste, chant de joie et d'action de grâce, que j'élève mon âme au Seigneur Dieu de tendresse et d'amour, en ces jours qui sont mes derniers à la tête de l'Archidiocèse de Brazzaville. Voici bientôt deux décennies, en effet, que, sans aucun mérite de ma part, le Seigneur, par la voix du Saint Pape Jean-Paul II, m'établissait Pasteur de son Église qui est à Brazzaville. Deux décennies durant lesquelles, je suis resté au milieu d'elle, partageant ses joies et ses espoirs, ses tristesses et ses angoisses.
- 2.** Oui, il n'y a rien de votre vie humaine, chers frères et sœurs, qui n'ait trouvé écho dans mon cœur de Pasteur, qui n'ait suscité un engagement de ma part. Mais par-dessus tout j'ai prié pour vous et avec vous, pour vous affermir et vous conduire sur les sentiers de la sainteté à laquelle Dieu, par le baptême, nous a tous appelés. Voilà pourquoi, je veux commencer cette Lettre Pastorale qui est ma toute dernière, par vous dire et vous redire, toute ma joie d'avoir été à votre service, au service de Dieu et de son peuple que vous êtes. Et j'ose croire qu'en dépit des nombreuses vicissitudes que nous avons connues, j'ai conduit la barque de notre Église à bon port. Je dis MERCI au Seigneur pour cela, mais je vous dis aussi MERCI à vous, Peuple de Dieu. MERCI à tous ceux et à toutes celles qui ont cheminé avec moi et m'ont soutenu dans cette délicate mission de la charge épiscopale, charge de gouvernement, de sanctification et d'enseignement, charge d'édification du royaume de Dieu en terre congolaise en général et brazzavilloise en particulier. Puisse le Seigneur Dieu, Maître de l'histoire, nous bénir tous et nous garder dans sa bonté.
- 3.** Chers frères et sœurs, au moment où je m'appête à confier cette barque de notre église à mon successeur désigné, Mgr Bienvenu MANAMIKABAFOUAKOUAHOU, je voudrais revenir sur ce qui fait le fondement de notre vie chrétienne et de ma charge d'Évêque : le baptême. Souvenez-vous : ces dernières années de mon ministère au milieu de vous, je n'ai cessé de vous inviter à nous pencher sur le sens de notre baptême commun et sur ses implications dans notre vie de tous les jours. Je l'ai fait au regard de notre vie sociale et ecclésiale en perte de vitesse. Je l'ai fait parce qu'il m'est apparu de plus en plus clairement que nous ne communions plus assez à cette source de notre foi et de notre existence d'enfants de Dieu. Car le baptême, faut-il le rappeler, détermine non seulement le fondement de la vie chrétienne, mais indique aussi le contenu de ce que nous avons à être : « *Sel de la terre et lumière du monde* » (cf. Mt 5, 13-16).
- 4.** Le baptême est, en effet, le sacrement de la naissance à la vie chrétienne : marqué du signe de la Croix, plongé dans l'eau, le baptisé naît à une vie nouvelle. À sa sortie des eaux baptismales, le chrétien s'applique, avec la force du Saint-Esprit, à vivre selon Dieu, c'est-à-dire, à mener une vie parfumée des vertus et des valeurs du Christ. Mais comment expliquer que notre pays qui ne compte qu'un peu plus de quatre millions d'habitants, majoritairement chrétiens, peine à se mettre debout ? Comment expliquer la recrudescence de la violence, de la corruption, du syncrétisme, du tribalisme, de la haine dans ce pays, dans cette ville de Brazzaville, où les Chrétiens prient de plus en plus ? Quel Dieu prions-nous ?

La question qui nous a accompagnés ces dernières années reste donc d'actualité : Chrétien de Brazzaville, chrétien du Congo, qu'as-tu fait de ton baptême ?

La Nation Congolaise et ses Problèmes

5. Voilà pourquoi, avant de quitter ma charge de pasteur à la tête de notre Archidiocèse de Brazzaville, je tiens à exercer une dernière fois mon devoir d'enseignement à ton endroit, bien-aimé Peuple de Dieu. Car si je connais et je porte dans mon âme et dans mon cœur tes stigmates comme celles du peuple Congolais tout entier, si je suis témoin de tes souffrances et de tes angoisses, je suis également témoin de ton désir profond et légitime d'une vie sociale épanouie, d'un bonheur mérité et partagé par tous, dans la paix et la fraternité, dans l'unité et la concorde grâce au travail source légitime de progrès.
6. Hélas, l'histoire de notre pays ne semble pas vouloir te donner de répit pour réaliser ce programme de bonheur. Telle une mer en furie, la Nation Congolaise a presque toujours été agitée par des vagues de malheur : guerres civiles, chômage des jeunes, misère des retraités, dégradation continue des systèmes scolaire et sanitaire, taux de mortalité infantile, maternelle et sénile, déliquescence morale et tant d'autres maux.
7. C'est ainsi qu'en dépit de la paix civile incontestable que connaît notre pays depuis quelques décennies, la longue nuit dont parle notre hymne national, tarde à s'achever. Le « *grand bonheur* » auquel nous aspirons depuis l'indépendance de notre pays peine à surgir, parce que les Congolais de toutes origines continuent de pleurer et de souffrir le supplice et le calvaire ; supplice et calvaire qui ont plusieurs causes ou origines.

La violence

8. La violence est massive dans notre mémoire collective. Plusieurs conflits larvés ou ouverts, armés ou non, n'ont cessé de secouer notre pays : 1959, 1986, 1993, 1997, 1998-1999-2000, 2016, pour ne citer que ceux-là. Tous ces déchirements entre frères et sœurs d'une même nation ont occasionné de nombreuses blessures, provoqué des pertes incommensurables en vies humaines et en biens matériels. Je peux dire que jusqu'à ce jour, la Nation congolaise ne s'est pas encore relevée des cendres de ces nombreux feux qui l'ont dévorée et qui continuent de brouiller l'horizon de son avenir. D'aucuns semblent reconnaître au Congo, notre pays, une prédilection à l'instabilité, à la haine entre fils et filles d'un même pays, à la fatalité du perpétuel recommencement des mêmes fautes et des mêmes erreurs.
9. Et pourtant, quitter ces chemins de malheur demeure un projet possible pour les Congolais. C'est ma conviction la plus profonde. C'est le désir le plus ardent de notre Dieu, qui ne veut pour le peuple congolais qu'une seule chose : la paix ! « *J'écoute que dira le Seigneur. Ce qu'il dit c'est la paix pour son peuple et ses fidèles.* » (Cf. Ps 84). Oui, un Congo pacifié et uni est possible. C'était d'ailleurs le désir des pères fondateurs de notre nation, merveilleusement exprimé dans notre hymne national : « *Chantons tous avec ivresse le chant de la liberté.* » Mais l'accomplissement d'un tel projet ne saurait advenir comme par enchantement. Il doit être voulu par tous. Ce qui suppose que nous y travaillions, en apprenant patiemment à nous défaire de la haine et de la jalousie, du mensonge et de l'égoïsme, de la corruption et de l'impunité.

10. Les Saintes Écritures, qui contiennent de nombreux récits rapportant la violence humaine, nous enseignent surtout comment la vaincre par le dialogue, le pardon, la réconciliation et la douceur (cf. **Les Béatitudes** in Mt5,1-12). Ce n'est pas un hasard si le premier chant du psautier déclare : « *Le Seigneur bénit le chemin des justes, mais celui des méchants et des violents il l'efface et le condamne à la perdition* » (cf. Ps.1). Que de seigneurs de guerre n'avons-nous pas connus dans ce pays mais qui ont été eux-mêmes engloutis par la terre ! Bannissons donc la violence du milieu de nous et vivons dans la paix !

L'abandon de la Jeunesse Congolaise à elle-même

11. Notre jeunesse est aujourd'hui abandonnée à elle-même. Mais s'il est ainsi, c'est bien parce que la jeunesse n'est plus au centre de nos préoccupations ni de nos efforts, en tant que société et en tant que nation. On peut le dire : ceux de nos enfants et jeunes qui réussissent encore de nos jours le doivent de plus aux sacrifices de leurs parents, de leurs amis plus qu'à la nation.

12. Et pourtant les Saintes Écritures nous invitent instamment à porter un regard bienveillant sur cette couche sensible de la société que constituent les enfants et les jeunes. Dans les Évangiles, il nous est rapporté que Jésus se fâcha contre ses disciples qui tentaient de repousser des enfants qu'on lui présentait. Voici ce que Jésus déclara au sujet de cette couche sociale qu'il donna même en modèle aux adultes : « *Laissez venir à moi les petits enfants, ne les empêchez pas, car c'est à leurs pareils qu'appartient le Royaume des Cieux. En vérité, je vous le dis : quiconque n'accueille pas le Royaume de Dieu en petit enfant, n'y entrera pas* » (cf. Mt 19,13-15 // Mc 10, 13-16 // Lc 18, 15-17). Après avoir dit cela, il embrassait les enfants et les bénissait en leur imposant les mains.

13. Déjà dans l'Ancien Testament, les enfants étaient présentés comme signe de bénédiction et de richesse. Voici ce que déclare le Psaume 127,3-4 à ce sujet : « *C'est l'héritage de Yahvé que d'avoir des fils ; une récompense, le fruit des entrailles ; comme des flèches entre les mains du héros, ainsi les fils de la jeunesse* ». Ce regard positif de la Parole de Dieu sur nos enfants et nos jeunes ne devrait-il pas être aussi le nôtre, pour induire en nous des comportements nouveaux ? Le Pape François nous donnait un bel exemple de cette conversion du regard lors de son **Audience du 30 janvier 2019** : « *Les jeunes ne sont pas le « demain » ; non, ils sont l'« aujourd'hui » pour le « demain ». Ils ne sont pas le « en attendant » mais ils sont l'aujourd'hui, le maintenant, de l'Église et du monde. Et j'ai fait appel à la responsabilité des adultes pour que ne manquent pas aux nouvelles générations l'instruction, le travail, la communauté et la famille. Et ceci est la clé dans le monde en ce moment, parce que ces choses manquent : l'instruction, c'est-à-dire l'éducation. Le travail : combien de jeunes en sont privés. La communauté : qu'ils se sentent accueillis en famille et dans la société.* »

14. Hélas, ce regard bienveillant des Écritures et du Pape François sur la jeunesse est aujourd'hui, de façon presque généralisée, très loin de prendre assise en terre congolaise. Sans vouloir être un Amos des temps présents, mon regard de Pasteur cheminant aux côtés du troupeau à moi confié par le Seigneur, et donc connaissant bien le rythme de ses pas, je ne peux pas ne pas voir et revoir tous ces jeunes

désorientés, désœuvrés, déscolarisés, exposés au gain facile et donc à la tentation de la violence, la violence des milices, la violence des bébés noirs, la violence à l'école, la violence dans les familles et j'en passe. Certains ont même été amenés par leurs aînés à se salir les mains du sang de leurs compatriotes, voire de leurs parents. C'est un grand chagrin, un vrai désastre.

- 15.** Dans cette même perspective, comment ne pas évoquer avec toute la douleur de mon cœur, le comportement indécent des jeunes dans de nombreuses familles congolaises, lors des crises comme la maladie, la mort, les obsèques, le partage d'héritage, etc. ? Les persécutions et les chasses aux sorciers, les règlements de compte et expropriations, la dureté et la vulgarité du langage, les danses funèbres, voire funestes, les chants obscènes durant les veillées, sans oublier la consommation abusive de drogues et d'alcools forts, parfois frelatés, pour ne citer que ces quelques exemples de « *dérapages* » à la mode chez nos jeunes. Tout cela se passe, de surcroît, dans l'agitation la plus totale, dans le tumulte et la frénésie. De sorte que dans tous les événements malheureux, et même heureux, de notre société, il n'y a guère plus de place au recueillement, à la méditation, à la réflexion, à la pondération. Et n'allez surtout pas vous attendre à ce que les jeunes viennent, lors des deuils, consoler celle ou celui qui est éprouvé. Non, ils viennent pour faire la casse ou tout au moins pour faire la loi, leur loi !
- 16.** Mgr BATANTU, mon prédécesseur, dont nous venons de clôturer le jubilé marquant les 15 ans de sa disparition, fonda les Scholas Populaires dans le but, entre autres, de christianiser l'animation des veillées déjà bien païennes en son temps. Il n'avait pas si mal pensé en interdisant l'usage des tam-tams aussi longtemps que l'inhumation n'a pas encore eu lieu. Hélas, aujourd'hui, ses recommandations, tout comme d'ailleurs les avancées significatives obtenues grâce à sa fécondité artistique et au travail évangéliste des Scholas Populaires, ont été oubliées, rangées dans les tiroirs de l'indésirable, de l'anachronique.
- 17.** Aujourd'hui, les veillées, surtout « la dernière », sont devenues de véritables orgies, oui des parties de danses arrosées de boissons, de chanvre et autres sornettes du genre. J'appelle nos jeunes à un sursaut : à revenir aux pratiques du deuil qui inspiraient le respect et la dignité pour nos défunts, mais aussi pour les vivants qui restent. Pour ceux qui ne le savent pas : nos pratiques d'aujourd'hui ne sont pas en conformité ni avec la foi dans l'au-delà héritée de nos ancêtres ni avec notre foi chrétienne. Ces pratiques indécentes n'ont donc aucun fondement : pas dans notre culture bantou, pas dans la foi au Christ non plus. Elles n'ont dès lors qu'un seul mérite : celui de faire du Congolais moderne un être biscornu, sans valeurs, sans respect ni pour les vivants ni pour les morts. D'ailleurs, de la même manière que nous pillons les vivants, de la même manière nous vandalisons les tombes des trépassés, quand nous ne faisons pas disparaître des cimetières entiers dans les *matitis* (herbes) ou sous nos maisons ! Qu'avons-nous donc fait de l'invitation du Saint-Père à pratiquer la septième œuvre de miséricorde qui demande d'ensevelir les morts avec dignité ? « *Mon fils, répands tes larmes pour un mort, pousse des lamentations pour montrer ton chagrin, puis enterre le cadavre selon le cérémonial et ne manque pas d'honorer sa tombe* ». (Cf. Si 38, 16)

Des adultes de plus en plus incapables d'assumer leur responsabilité

18. À vrai dire, l'attention que nous portons aux enfants et aux jeunes est tributaire du degré de notre conscience d'adultes ayant une grande responsabilité vis-à-vis des plus jeunes. D'ailleurs l'éducation n'atteint son but que là où elle permet aux aînés de transmettre des valeurs aux cadets, afin qu'ils soient en mesure de leur succéder. Mais quelles sont-elles nos valeurs que nous voulons léguer à la postérité ? Est-ce le vol et la corruption ? Est-ce la légèreté des mœurs ou le vagabondage sexuel, qui fait qu'aujourd'hui chez nous les pères vont avec les enfants, voire les petits-enfants ? Éduquer ce n'est pas seulement transmettre des connaissances intellectuelles, mais former l'homme dans toutes ses facettes, pour en faire, selon l'expression de St Irénée de Lyon, un « *être debout* ». J'en appelle donc aux adultes et aux aînés dans la société, dans la connaissance et dans la foi, et tout particulièrement aux responsables politiques qui président aux destinées de notre peuple. Levez-vous pour sauver la jeunesse congolaise, pour l'aider à puiser en elle-même l'énergie d'une fécondité nouvelle qui enfantera un Congo nouveau, celui que nous appelons de tous nos vœux.

Le veuvage

19. Après les enfants et les jeunes, c'est vers les veufs et les veuves que se tourne à présent mon regard de Pasteur. Ces temps derniers, nous assistons littéralement au calvaire de ceux et celles qui ont perdu leur conjoint. Plus particulièrement, c'est la situation de la veuve qui me préoccupe au plus haut point. Elle ne s'est guère améliorée, elle a même empiré, en dépit de nombreuses prises de positions de vos pasteurs, depuis Mgr Théophile MBEMBA (cf. Lettre pastorale sur les conditions de la veuve du 27 février 1971) jusqu'à moi-même.

20. Souvent, la détresse de l'épouse commence avec la maladie du conjoint. Lorsque, par exemple, le mari vient à décéder, la veuve pourtant restée longtemps à son chevet, est sommée par la famille du mari défunt de quitter les lieux. On va jusqu'à confisquer les clés de la maison où elle vit, afin qu'elle n'y ait plus accès, et partant ne jouisse plus des biens qu'elle et son mari ont pourtant acquis ensemble. Durant les veillées, la veuve est soumise à des propos blessants, malveillants, voire à des sévices ou à des violences verbales ou corporelles, comme si on voulait lui faire « payer » le bonheur qu'elle a construit avec son mari et dont elle était en droit de jouir avec lui.

21. Mais c'est surtout au sujet des obsèques que nous assistons aux pratiques les plus abjectes, les plus curieuses aussi. Aujourd'hui, en effet, c'est à la veuve déjà bien souffrante, qu'il est fait obligation d'enterrer son mari. Une forte somme lui est alors exigée pour les obsèques du De Cujus, une somme qui souvent est bien au-delà de ses possibilités financières. La situation de la veuve qui voudrait enterrer dignement son mari est encore plus dramatique. De moins en moins on lui concède le droit de se rendre au cimetière, prendre congé de celui qu'elle a aimé et à qui elle s'était liée pour le meilleur et pour le pire. Des veuves se tournent de plus en plus vers moi, pour me demander l'autorisation d'aller au cimetière et de participer à l'enterrement de leur mari, comme si cela était un péché. Quelle aberration !

22. Curieusement, lorsqu'un veuf veut assumer sa responsabilité d'époux, par exemple en organisant les obsèques de sa femme décédée, c'est encore la famille de la défunte qui s'y oppose, préférant qu'il lui remette une somme d'argent faramineuse, comme

pour le punir de l'avoir eue pour épouse ! Il n'est d'ailleurs pas rare qu'on exige d'un veuf une dot post mortem exorbitante ! Quel paganisme ! Quel mercantilisme ! D'où vient donc cette mentalité rétrograde et diabolique qui a pris possession de toi, peuple Congolais ? Où donc es-tu allé chercher cette honteuse culture ? Dans la tradition ? Mais quelle tradition ? Je tiens à dire avec fermeté que l'Église, pour sa part, n'a jamais interdit à un époux ou à une épouse de se rendre au cimetière pour l'inhumation de son conjoint ou de sa conjointe.

- 23.** Quant aux biens laissés par le défunt, ceux-ci éveillent souvent les appétits les plus fous. Si on peut permettre à la veuve de récupérer ses biens propres, il est de plus en plus considéré comme normal de la priver de l'héritage laissé par son mari et qui lui revient de droit, à côté de la part des enfants. Ceci se passe même dans des familles dites chrétiennes, encouragées parfois dans ces actes païens par les responsables des Mabundus (mouvements d'apostolat), voire par des personnes consacrées.
- 24.** Mais ne jetons pas l'opprobre sur tout le monde. Je me dois de féliciter aussi tous ceux de nos chrétiens qui agissent selon la foi de l'Église, qui respectent la veuve et les orphelins, par exemple en les laissant continuer de vivre dans la maison où ils sont nés et où ils ont grandi, mieux en leur donnant aussi les moyens de poursuivre une vie digne, de grandir dans de bonnes conditions. Ces bons exemples doivent nous motiver à dénoncer et à condamner avec la dernière énergie tous ces faux chrétiens et toutes ces personnes consacrées cupides, qui maltraitent la veuve et l'orphelin, faisant fi du testament du De Cujus, accaparant tous les biens, spoliant de la sorte les premiers ayant-droits, la veuve et l'orphelin, objets pourtant de toute la sollicitude divine (cf. Ex22, 20-26). Ces drames de la versatilité, de la malhonnêteté, de la cupidité et de l'égoïsme ont tué et continuent de tuer la famille congolaise. Si ce n'est pas à nous les baptisés que revient l'obligation de changer ce monde sans justice ni compassion, qui donc le fera, dites-le-moi ?
- 25.** Et comme si ces drames ne suffisaient pas, voilà que de nouvelles théories, je dirais même des idéologies saugrenues viennent assombrir l'univers déjà troublé de la veuve et du veuf. Des idéologies qui bafouent la dignité de la personne humaine, qui nient les droits de la veuve et du veuf. Aujourd'hui, il est par exemple inculqué à la veuve la nécessité, voire l'obligation de se livrer au premier homme venu ou à la première femme, et d'avoir un acte sexuel pour pouvoir, paraît-il, conjurer la malédiction qui pèserait sur la veuve ou le veuf, qui les condamneraient à perdre successivement les prochains conjoints ou conjointes. Pour cela, on agite le spectre du « *botutu* » ou « *lufwakasi* », sorte de malédiction qui consisterait, pour un veuf de perdre successivement les femmes qu'il épouse, pour une veuve de perdre les hommes qui viendraient à l'épouser après veuvage ! Combien d'hommes ou de femmes n'ont-ils pas contracté le virus du VIH par ces pratiques abjectes et magico-primitives ?

Peuple congolais, un peuple qui refuse la modernité

- 26.** Le comble c'est que toutes ces pratiques moyenâgeuses se développent dans notre monde marqué par de grandes découvertes scientifiques et par des progrès techniques rapides et profonds, que soulignait déjà en son temps le Concile Vatican II dans sa constitution pastorale : « *Le genre humain vit aujourd'hui un âge nouveau de son histoire, caractérisé par des changements profonds et rapides qui s'étendent peu à peu à l'ensemble du globe. Provoqués par l'homme, par son intelligence et son*

activité créatrice, ils rejaillissent sur l'homme lui-même, sur ses jugements, sur ses désirs, individuels et collectifs, sur ses manières de penser et d'agir, tant à l'égard des choses qu'à l'égard de ses semblables. A tel point que l'on peut déjà parler d'une véritable métamorphose sociale et culturelle dont les effets se répercutent jusque sur la vie religieuse » (cf. **Gaudium et Spes** n°5). Et le Concile de conclure par une invitation à changer de mentalité, à nous libérer des superstitions : « *Les conditions nouvelles affectent enfin la vie religieuse elle-même. D'une part, l'essor de l'esprit critique la purifie d'une conception magique du monde et des survivances superstitieuses, et exige d'autre part, une adhésion de plus en plus personnelle et active à la foi, nombreux sont ainsi ceux qui parviennent à un sens plus vivant de Dieu* » (cf. **Gaudium et Spes** n°6).

- 27.** Mais, les Congolais, eux, semblent avoir choisi de ramer à contre-courant de la marche du monde civilisé, préférant s'enfermer dans l'obscurantisme. En effet, en observant les comportements de nos compatriotes et en scrutant les agissements de leur vécu quotidien, pouvons-nous prétendre que nous vivons dans une société moderne, libérée des superstitions les plus rétrogrades ? Non ! Force est de constater que malgré l'évolution et le développement du monde dans lequel nous vivons, malgré les progrès techniques de notre temps auxquels nous sommes pourtant tous attachés, nous continuons de vivre dans les ténèbres, en nous adonnant à des pratiques d'un autre âge, comme par exemple faire danser le cercueil, faire piler le mortier pour désigner les coupables ou les sorciers. Des pratiques qui n'honorent ni notre culture ni notre pays, encore moins notre Église. De la sorte, nous faisons la part belle à Satan, ce meurtrier, ce menteur (Jn 8,44), ce porteur de fausses lumières (Lucifer), qui devient de plus en plus actif dans nos familles, pour y semer la division.
- 28.** Qui nous délivrera de cette superstition, qui fait que de phénomènes anodins, simples bruits de pattes d'oiseaux sur la toiture, miaulements de chats la nuit, serpent retrouvé dans la maison entourée de *matitis* (*herbes*), sont tout de suite considérés comme des faits surnaturels dont quelqu'un se servirait pour nous nuire. De la même manière, un échec répété aux examens, des difficultés à trouver un travail ou un homme avec qui se marier, constituent de facto des situations paranormales, souvent attribuées à des parents qui en seraient les auteurs. En revanche, quelqu'un montre-t-il des signes de réussite ou d'aisance, qu'il est vite regardé d'un mauvais œil. Et si d'aventure un membre de la famille venait à mourir, il est tout de suite taxé de franc-maçon, d'appartenance à une « Maison », à une « Gnose ». Son aide sera regardée avec d'autant plus de soupçon : « *C'est de l'argent travaillé.* » Ce sont là quelques exemples parmi tant d'autres qui montrent bien que la superstition gangrène notre société et que nous sommes retournés au temps de l'homme de la caverne.
- 29.** À quoi servent dans notre pays les études ? À quoi nous ont servi 27 années de marxisme-léninisme ? Où sont passées la science et la technologie, dont nous nous réclamions il y a encore quelques années ? D'où vient qu'en plein 21^{ème} siècle, nous continuons de baigner dans la superstition que le philosophe de l'antiquité Lucrèce fustigeait déjà à son époque, lui qui voulait libérer ses contemporains de la peur qui les paralysait. Pour Lucrèce, la connaissance du monde a la faculté de libérer l'homme de la superstition, obstacle majeur sur la voie de l'ataraxie, de la tranquillité de l'âme, du bonheur tout simplement.

Rebâtir le Congo en renouvelant l'Église et la société par une évangélisation en profondeur

- 30.** Voici maintenant près de 140 ans que notre pays le Congo a embrassé l'Évangile de Jésus-Christ. Et c'est avec grande émotion que je me souviens encore de l'année 1983, année de notre ordination épiscopale, Mgr Hervé ITOUA et moi-même, mais avant tout année du centenaire de l'Évangélisation du Congo. Les anciens se souviennent sans doute encore de ces belles célébrations à travers les trois seuls diocèses de l'époque, Pointe-Noire, Brazzaville et Owando et leurs haut-lieu spirituels : Loango, Linzolo et Liranga. Quelle belle grâce pour notre peuple que d'avoir accueilli la Parole de Dieu fait homme, Jésus-Christ ! Y a-t-il d'ailleurs une grâce plus grande qui soit accordée à un peuple que celle de recevoir l'Évangile du salut ? Certainement pas et ce n'est ni Corneille le centurion romain de Césarée (cf. Ac10) ni les Macédoniens évangélisés par Paul qui diraient le contraire (cf. Ac16,9s). Notre pays peut donc s'estimer béni pour avoir reçu l'Évangile du Christ, cette Parole qui a le pouvoir de faire de nous, à la suite des Macédoniens, des hommes et des femmes libérés de toute superstition, magie, divination et autres pratiques. D'où vient alors qu'après tant de décennies d'inculturation de la Bonne-Nouvelle nous restions encore sous le coup des croyances magico-primitives qui gangrènent notre société ?
- 31.** Imprégnés de l'Évangile du Christ, d'une part, et rompus à l'esprit scientifique de 27 ans de marxisme-léninisme, d'autre part, on aurait dû s'attendre à ce que notre peuple devienne un peuple mature et libre, doté d'un esprit critique et éclairé incompatible avec les mentalités et pratiques rétrogrades décriées plus haut. À vrai dire, la rencontre avec Jésus de Nazareth n'a jamais laissé indifférent que celui ou celle qui refusait d'accueillir la grâce de la conversion, ainsi que le montrent les exemples de Zachée (cf. Lc19,1-10), de Marie-Madeleine (cf. Lc7,36-50) et du jeune homme riche (cf. Mt19,16-22//Mc10,17-30). Qu'en est-il alors de nous qui, comme les Apôtres, avons rencontré le Ressuscité sur nos chemins d'Emmaüs (cf. Lc24,13-35) ? D'angoissés et de poltrons qu'ils étaient, les Apôtres se muèrent en hommes pleins de joie et de courage, d'ardeur et de zèle pour l'annonce de l'Évangile. St Paul, l'Apôtre des Gentils, dont l'engagement missionnaire a été déterminant pour la foi qui est parvenue jusqu'à nous, ne se lasse pas de nous partager son expérience et son bonheur d'avoir été transformé par le Christ : « *En effet par la Loi, je suis mort à la Loi afin de vivre à Dieu : je suis crucifié avec le Christ ; et ce n'est plus moi qui vis, mais le Christ qui vit en moi. Ma vie présente dans la chair, je la vis dans la foi au Fils de Dieu qui m'a aimé et s'est livré pour moi* » (cf. Ga 2,19-20).
- 32.** Aujourd'hui hélas trop de chrétiens chez nous vivent en ennemis de la croix du Christ (cf. Phi3,18-19), continuant à entretenir des comportements païens. Comme à Galates autrefois, les chrétiens abandonnent l'évangile du Christ pour retourner à leurs traditions, à la loi ancestrale ou à ce qu'ils présentent comme tel. Faut-il rappeler que même la plus belle de nos traditions n'est pas irréprochable à tous égards ? Quelle que soit leur beauté, les croyances ancestrales ou celles véhiculées par les nombreuses chapelles du quartier ne devraient pas être acceptées par le chrétien sans discernement, sans qu'il les passe au crible de l'évangile. Hélas, pour de nombreux chrétiens congolais, je dois le reconnaître, la Parole de Dieu était tombée sur un sol pierreux où elle n'a pas pu prendre racine. Ces chrétiens n'ont donc été que des disciples d'un moment. Quand sont venues les épreuves de la vie et les exigences du témoignage, ils

ont flanché et ont purement et simplement abandonné l'idéal du Christ et de son l'évangile (cf. Mt 13,1-9.18-23).

33. Il apparaît donc urgent pour Nous, Église du Congo, de mettre en place un nouveau projet d'Évangélisation de notre peuple. Il s'agira de revisiter le donné-révéle de la foi chrétienne et de le relire en fonction de l'univers culturel et vital d'un peuple congolais en profonde mutation. Une nouvelle pastorale de l'inculturation de l'Évangile s'avère nécessaire et urgente, une qui soit capable de rendre possible la rencontre entre le Christ et le chrétien congolais. La force de transfiguration qui émane du Christ Ressuscité doit illuminer de nouveau, oui irradier toute la vie du croyant congolais. À la vérité, le chantier de l'évangélisation est interminable. A aucun moment nous ne devons considérer que le travail est achevé. Ne donnons donc pas raison à Mgr Ernest KOMBO qui disait lors des obsèques de Mgr Barthélemy BATANTU, que « *sur le front de l'inculturation où Mgr Godefroy Émile M'Poaty avait œuvré, il n'y a pas d'héritiers, malgré la technologie et les ordinateurs qui nous encomrent dans nos bureaux* ». Chers frères évêques du Congo, chers prêtres, religieuses et religieuses, renouons donc avec nos aînés dans le zèle missionnaire et faisons comme eux montre d'inventivité, de créativité et d'audace pastorale, d'une pastorale de proximité, d'une « *pastorale du coude-à-coude*. »

34. Mais prenons garde d'oublier ce que nous disait le Pape Paul VI dans *Evangelii Nuntiandi*, à savoir que pour évangéliser le monde, l'Église doit commencer par s'évangéliser elle-même (cf. n°15). Il s'agit pour nous Église, et dans l'Église en premier lieu ses pasteurs que nous sommes d'écouter et de réécouter la voix de notre Maître, d'obéir à son commandement de l'amour. J'exhorte mes prêtres à l'amour, à l'amour fraternel : que le prêtre aime son frère prêtre, le curé son vicaire et le vicaire son curé. Car l'homme d'aujourd'hui préfère écouter les témoins que les maîtres (cf *Evangelii Nuntiandi*, n°41). Alors, nous serons à même d'inviter nos chrétiens à s'aimer et à aimer leur église, comme on aime sa mère, même lorsque son visage est plein de rides. Pour ce faire, notre témoignage de vie est indispensable, mais il ne suffira pas. Il nous faudra aussi passer par une véritable mise à jour de nos schémas pastoraux, parfois désincarnés de la réalité ou prisonniers des schèmes de pensée académiques sans lien avec la réalité congolaise. Enfin, il est temps pour le clergé de se convertir aux exigences d'une vie intellectuelle solide, d'une spiritualité et d'une pastorale éclairées par la raison et la foi, qui vise la libération de l'homme de toute forme d'obscurantisme, y compris de l'obscurantisme spirituel.

Former les laïcs

35. Dans ce vaste chantier de la Nouvelle Évangélisation, qui était si cher au Saint Pape Jean Paul II, les fidèles laïcs du Christ doivent être formés à vivre une foi chrétienne inculturée. En effet, la vie de nombreux chrétiens congolais est marquée aujourd'hui par un trop profond fossé entre la foi chrétienne qu'ils professent et leur vie quotidienne. Ce fossé est particulièrement béant quand la vie humaine est menacée, notamment dans les situations graves, telle la maladie ou la mort. Ce fossé se manifeste également dans les mariages où sévissent la stérilité et d'autres types d'échecs, qui poussent souvent nos fidèles laïcs à vivre une spiritualité de double appartenance : d'un côté, ils semblent greffés à la personne du Christ, de l'autre, ils demeurent attachés à leurs « *gris-gris* », « *binkoko* » et consort. Le besoin d'une formation continue de nos fidèles laïcs s'impose. Pour ce faire, je les encourage à

saisir les opportunités de formation qui leur sont proposées à travers notamment l'École diocésaine des sciences religieuses, mais aussi d'autres structures comme l'Académie Catholique de Brazzaville pour l'Éthique, nos radios catholiques (Magnificat et Maria), notre chaîne YouTube, notre Magazine (Ensemble), notre mensuel liturgique (Shema Israël) et autres lieux de formation permanente.

- 36.** Notre catéchèse doit aussi être contextualisée et inculturée, pour pouvoir former des hommes et des femmes sensibles aux besoins de leurs semblables, dans la vie familiale comme dans la vie nationale. Trop de baptisés dédaignent la croix du Christ et de ce pour quoi elle est le symbole, à savoir le don de soi aux autres. Le temps du catéchisme doit redevenir ce moment crucial dans la vie du futur baptisé où la foi au Christ est transmise, c'est-à-dire, proclamée et reçue pour ce qu'elle est : Parole de vie. Le catéchisme est le lieu par excellence pour développer à la lumière de la Parole de Dieu l'intelligence du mystère du Christ, pour que l'homme tout entier en soit imprégné, de sorte que ses moindres faits et gestes deviennent l'écho, mieux le reflet de la vie du Christ-Jésus lui-même. Bref, le temps du catéchisme est le lieu privilégié pour apprendre à imiter le Christ. En ce sens, la catéchèse doit, à côté de la Liturgie, constituer l'un des deux poumons indispensables dans la vie pastorale de l'Église.
- 37.** Mais comment relever ce défi quand j'apprends que çà et là de nombreux catéchistes ont transformé les sacrements en un « *deal* » juteux, en une occasion de se faire du blé ? On laisse avancer à la table du Seigneur ou à la réception de l'effusion du Saint-Esprit des candidats qui n'ont rien compris du donné de la foi ou qui, pire, vivent dans des situations matrimoniales douteuses, pourtant connues de tous, parfois même des pasteurs ? Enseigner le catéchisme doit être une vocation, un engagement de la foi, un sacerdoce de conviction. On n'enseigne pas la foi, on la transmet. Ce qui suppose que celui qui enseigne soit exemplaire. Comment comprendre que des catéchistes exercent régulièrement alors qu'on ne les voit pas à la messe, ni prier ni communier ? Parce qu'ils se trouvent au premier plan de l'action évangélisatrice de l'église, les catéchistes ne doivent pas être seulement bien formés à la base, mais ils doivent se former en permanence, préparer leurs leçons avec rigueur, comme cela se fait fort heureusement dans certaines paroisses modèles de notre Archidiocèse.
- 38.** Car le succès de l'évangélisation est fonction de la qualité de la catéchèse de base. L'Évangile, disait Paul VI, ne peut faire l'objet d'aucune négociation. Il doit atteindre, bouleverser et impacter, par la force du vécu, les critères de jugement, les valeurs déterminantes, les points d'intérêt, les lignes de pensée, les sources inspiratrices et les modèles de vie de l'humanité, qui sont en contraste avec la Parole de Dieu et le dessein du salut. Évangéliser, c'est par conséquent « *porter la Bonne Nouvelle dans tous les milieux de l'humanité et, par son impact, transformer du dedans, rendre neuve l'humanité elle-même* » (cf. **Evangelii Nuntiandi**, n°18).

Chrétien du Congo, impacte la vie sociopolitique de ton pays

- 39.** Dans notre « *Congo malade* » que l'on pourrait bien comparer aujourd'hui à cet homme qui descendait de Jérusalem à Jéricho (cf Lc10,30-37) et qui, étant tombé entre les mains de bandits, gisait sur le bord de la route, blessé et abandonné, les chrétiens devraient donc être ces bons samaritains qui ont le devoir de lui venir en aide, en jouant pleinement leur rôle de « *sel* » et de « *lumière* » (cf. Mt5,13-16). Ainsi, en reconsidérant notre appartenance au Christ, chacun de nous doit-il se sentir envoyé

en mission là où de grands défis nous attendent : en particulier les défis de la misère, du chômage, de la corruption, de l'insécurité, de la précarité et de l'injustice sous toutes ses formes, de la stagnation et du mal-développement, du manque de responsabilité sociale et écologique, de la haine tribale etc. Chacun est donc appelé à prendre sa croix pour témoigner du Christ, pour transformer et impacter là où la grâce divine l'a planté (cf **Gaudete et Exsultate**, nn°14.162).

CONCLUSION :

Chrétien de Brazzaville, brille enfin de la lumière de ton baptême

40. Pour terminer cette exhortation sur le baptême, je voudrais t'inviter, Toi Baptisé, à reprendre avec moi en l'adaptant à notre situation, cette belle prière de St François d'Assise :

Là où se trouve la violence, que les baptisés mettent la Paix ;
Là où se trouvent la haine du tribalisme, que nous mettions l'amour et l'unité ;
Là où se trouve l'offense, que nous mettions le pardon ;
Là où se trouve l'erreur, que nous enseignions avec douceur et patience la vérité ;
Là où se trouve le doute, que nous mettions la lumière de la foi ;
Là où se trouve le désespoir, que nous apportions l'espérance ;
Là où se trouve la tristesse, que nous mettions la joie ;
Que les baptisés congolais ne cherchent plus tant à être considérés qu'à considérer les autres, à être servis qu'à servir :

41. Car c'est en nous donnant, en nous investissant pour le bien de la communauté, que nous recevrons les bienfaits de la justice. C'est en nous oubliant, en refusant de céder à l'égoïsme, que nous contribuerons au « *Bien Commun* », dans « *notre Famille* », « *notre Église* » et « *notre Patrie* ». C'est en pardonnant de bon cœur à tous nos frères de toutes les ethnies, que nous sommes sûrs d'être nous-mêmes pardonnés de Dieu et que nous parviendrons à contenir le mal qui, comme une bête tapie à la porte de notre Maison commune, le Congo, nous visite si souvent, trop souvent, nous entraînant dans les vicissitudes du perpétuel recommencement.

42. Oui, agis ainsi, chrétien de Brazzaville, chrétien du Congo, et la Lumière de ton baptême brillera sur le Congo comme le soleil de midi. Alors brilleront aussi ton Église et ta Nation, et le Règne de Dieu sera à l'œuvre en terre congolaise.

43. Que par l'intercession de la Vierge Marie, Mère de Dieu et de Notre Seigneur Jésus-Christ, Mère du Congo et de l'Afrique, la bénédiction du Dieu Tout-Puissant en miséricorde, descende sur Toi, Peuple de Dieu qui est à Brazzaville et sur tout le territoire du Congo, et que jamais elle ne s'éloigne de toi. Au Nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Amen !

Donnée à Brazzaville, le 21 février 2021, 1er dimanche de Carême, la 38 année de mon Épiscopat.

Monseigneur Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

